|  |  |
| --- | --- |
| **FONDS DE SOLIDARITE KHALED- AL-ASAAD**  **PROGRAMME DE DEUX ANS VIA DES Bourses postdoctorales D’UN AN (RENOUVELABLES une fois) pour chercheur·EUSEs en danger**  EN TOUTES DISCIPLINES | |
|  | |

Date limite du dépôt des candidatures : 07/05/2025

Date d’entrée en fonction prévue : septembre 2025

# Descriptif du poste

L’**Université libre de Bruxelles** a créé un fonds de solidarité grâce auquel elle entend soutenir des chercheur·euses qui ne peuvent plus mener leur activité dans leur pays d’origine, où iels sont exposé·es à des risques en raison du contenu de leur travail de recherche ou de la libre expression de leurs opinions.

Ce fonds de solidarité alimente des bourses postdoctorales qui permettront à des chercheur·euses en danger de continuer leurs travaux à l’ULB dans un climat de liberté académique.

La bourse de solidarité consiste en un **postdoctorat d’un an** (12 mois), pour un montant total de 54.000 euros bruts (soit approximativement 37.000 euros nets) ainsi qu’une indemnité de déménagement de 2.500 euros nets (versée aux chercheur·euses résidant dans un autre pays, après leur arrivée en Belgique).

Les bénéficiaires d’une bourse mèneront leurs recherches dans un laboratoire de l’ULB, sous la supervision d’un membre du personnel académique de l’Université. S’iels le désirent, iels peuvent également prendre part aux activités d’enseignement, ou à toute autre activité scientifique organisée sur le campus.

Cette bourse à durée limitée de deux ans (un an renouvelable une fois) a pour but de servir de « tremplin » pour sortir des chercheur·euses d’une situation de danger.

# Titre requis

Doctorat

# Critères d’admissibilité

* être titulaire d’un doctorat et avoir occupé un poste de chercheur·euse dans l’université d’origine ;
* ne pas être établi·e depuis plus de 8 ans dans un autre pays que le pays dans lequel le·la chercheur·euse est en danger ;
* ne pas avoir obtenu son doctorat plus de 8 ans avant la date de début de la bourse ;
* être actuellement en situation de risque dans son pays d’origine en raison du contenu de son travail ou des idées qu’iel a exprimées ouvertement ;
* ne pas avoir vécu ou exercé son activité principale (travail, études, etc.) en Belgique pendant plus de 24 mois au cours des 3 années précédant le début de la bourse (règle de mobilité) ;
* être en mesure de séjourner en Belgique pour un temps plein à l’ULB ;
* avoir une bonne connaissance de l’anglais ou du français (minimum B2) ;
* à l’issue de la première année de bourse, les bénéficiaires actuel·les peuvent postuler une deuxième fois sur avis favorable du promoteur·rice.

# Critères de sélection :

* La situation de danger actuelle et réelle à laquelle le·la candidat·e est exposé·e (les chercheurs.euses séjournant en un lieu leur offrant une sécurité à moyen ou long terme ne seront pas prioritaires pour ces bourses).

# La qualité scientifique du·de la candidat·e et du projet de recherche

* La capacité d’intégration

Le critère de danger est le critère prioritaire dans cet appel.

Les chercheurs se trouvant dans un endroit qui leur offre une sécurité à long terme ne seront pas prioritaires pour ces bourses.

Il est autorisé de postuler maximum deux fois pour l’appel du fonds de solidarité.

# Intéressé·e ?

Les dossiers de candidature doivent être soumis avant le 07 mai 2025

**Les candidat·es doivent soumettre le formulaire de candidature en-ligne**

[**https://forms.office.com/e/5afsbFqFzb**](https://forms.office.com/e/5afsbFqFzb)

**et envoyer les documents suivants par email à** [**solidarityfund@ulb.be**](mailto:solidarityfund@ulb.be)

* une lettre de candidature confidentielle décrivant la situation du·de la chercheur·euse (cette lettre doit indiquer clairement la situation administrative du·de la candidat·e, y compris s’iel dispose d’un passeport valable et a la possibilité de voyager, ainsi que son lieu de résidence) ;
* le CV du·de la candidat·e , incluant une liste de ses publications ;
* description (approximativement 4 pages) du projet de recherche sur lequel le·la candidat·e  travaillera à l’ULB ;
* une copie du diplôme de doctorat du·de la candidat·e ;
* une copie du passeport du·de la candidat·e ;
* le formulaire ci-après, dûment complété par le membre du personnel académique de l’ULB qui superviserait sa recherche ;
* deux lettres de recommandation de chercheurs.euses actif·ves dans le même domaine, y compris si possible une lettre du·de la directeur·rice de thèse.
* tout autre document jugé pertinent et étayant la situation à risque sera utile.

**Il est impératif de mener sa recherche sous la supervision d’un membre du personnel académique de l’ULB que vous devez contacter avant le dépôt de votre candidature.**

Vous trouverez la liste des académiques sur cette page <http://cvchercheurs.ulb.ac.be/Site/repertoire.php>

**Seules les candidatures complètes, comprenant toutes les pièces requises, pourront être prises en considération.**

# Calendrier

07 mai – date limite pour l’introduction des candidatures

Mai– notification des résultats par le comité de sélection

Septembre – début de la bourse

En cas d’obtention d’un autre poste avant que les résultats de la procédure de sélection à l’ULB ne soient communiqués, le·la candidat·e informera directement l’ULB, en envoyant un email à [solidarityfund@ulb.be](mailto:solidarityfund@ulb.be).

**Tous les documents seront traités par le jury de sélection dans la plus stricte confidentialité.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de [solidarityfund@ulb.be](mailto:solidarityfund@ulb.be)



**Evaluation de candidature - bourse du Fonds de solidarité– Appel 2025**

**Formulaire à compléter par le·la promoteur·rice à l’ULB et à envoyer à** [**solidarityfund@ulb.be**](mailto:solidarityfund@ulb.be)

**avant le 07 mai 2025, en indiquant le nom du·de la candidat·e dans l’objet du message.**

Nom, prénom du·de la candidat·e :

Nom, prénom du·de la promoteur·rice à l’ULB :

Intérêt du projet de recherche du·de la candidat·e pour l’unité de recherche à l’ULB et articulation du projet avec les autres projets en cours dans l’unité de recherche

Modalités d’accueil et d’intégration au sein du centre de recherche (eg. mise à disposition d’un bureau, disponibilité de membres du centre de recherche, association du·de la candidat·e aux activités du centre de recherche etc).

**Il est important de rappeler que l’accueil d’un·e chercheur·euse en danger peut nécessiter davantage de temps et d’implication que pour tout·e autre chercheur·euse.**

**En effet, iel pourra avoir besoin d’un encadrement spécifique pour faire face aux nombreuses difficultés, qui peuvent être les siennes lors de son séjour en Belgique (stress post traumatiques, difficultés administratives, éloignement de sa famille, angoisses à propos de l’avenir …)**

**Si vous désirez discuter de ce qu’implique l’accueil de chercheur·euses en danger, n’hésitez pas à nous contacter à l’adresse :** [**solidarityfund@ulb.be**](mailto:solidarityfund@ulb.be)

**Si le·la chercheur·euse que vous soutenez est sélectionné·e, nous vous proposerons un entretien.**

Evaluation de la motivation et des compétences linguistiques du·de la candidat·e (français et/ou anglais) suite à un entretien en ligne :

Toute autre information jugée utile.